

Avis voté en plénière du 25 octobre 2017

Quelle politique pour les pôles de compétitivité ?

Déclaration du groupe UNAF

Tout laisse à croire que les personnes comme les sociétés ont le regard porté vers l'avenir. Dans la réalité, comme disait Flaubert, c'est parce que « le passé nous retient et que le futur nous tourmente que le présent nous échappe ». C'est exactement cette contradiction que tente de conjurer le projet d'avis en fixant quelques axes forts pour le futur des pôles de compétitivité à la veille de la construction d'une nouvelle étape dans le développement de ces pôles.

Le groupe de l'UNAF partage dans leur ensemble les propositions et salue l'effort de synthèse pour dégager un nombre réduit de 12 propositions très concrètes et opérationnelles.

Nous tenons, tout d'abord, à mettre l'accent sur l'objectif d'attractivité des territoires des pôles de compétitivité. Un pôle de compétitivité rassemble sur un territoire donné des entreprises de toutes tailles, des acteurs de la recherche et des établissements de formation pour développer des synergies et des coopérations autour d'une thématique commune. Comme le souligne le projet d'avis, si les pôles n'ont pas vocation à créer directement de l'emploi, la réussite et la transformation des projets par les entreprises en créeront. Pour le groupe de l'UNAF, tout ce qui permet de créer de l'emploi dans les territoires de métropole et d'Outre-mer participe au maintien et au développement des services aux familles.

Le second point d'intérêt pour le groupe de l'UNAF réside dans l'éducation et la formation aux métiers de l'industrie. La préconisation, qui demande une meilleure prise en compte des besoins des filières tant au niveau de la formation initiale que de la formation continue, suppose d'intervenir au plus tôt dès les premières phases d'orientation professionnelle en 4^{ème} et 3^{ème} ou, plus tard, au lycée. Susciter l'appétence pour les sciences et techniques et la promotion des métiers de l'industrie doit se faire auprès de tous les jeunes et de leurs parents : c'est globalement une question d'opinion publique à faire évoluer.

Les efforts devront se poursuivre, autour de trois priorités : valoriser les métiers de l'industrie en France, en particulier au travers de la transition énergétique et numérique, défendre et promouvoir des filières par une montée en puissance des formations, et enfin encren les industries au cœur de la société et des territoires, pour les rendre plus accessibles, plus humaines et mieux connues du grand public.

Le groupe de l'UNAF a voté l'avis.